



RAPPORT ANNUEL DÉVELOPPEMENT DURABLE 2021

TRANSITION ÉCOLOGIQUE | AMÉNAGEMENT DURABLE | COHÉSION SOCIALE



ÉDITO DU MAIRE - Vision et gouvernance.....	3
1 Transition écologique et préservation de la biodiversité	4
1 – Réduction de la consommation d’énergie et adaptation aux changements climatiques	4
2 – Un aménagement durable pour valoriser les ressources naturelles du territoire et préserver un territoire fragile	6
3 – Promotion de la biodiversité.....	7
2 Dynamique de développement et d’aménagement.....	10
1 – Une offre de transports variée et accessible pour tous.....	10
2 – La Ville apaisée, zone de partage continue entre vélos, voitures, piétons	12
3 – Un aménagement durable et apaisé, pour préserver le patrimoine historique et les espaces naturels	13
4 – Un territoire dynamique et accueillant.....	16
5 – L’offre de logement contribue largement au développement social du territoire	19
3 Services aux populations et cohésion sociale	21
1 – Emploi, formation et insertion professionnelle	21
2 – Santé de la population	22
3 – Renforcement de la cohésion sociale et soutien aux plus vulnérables	24
4 – Accès à l’éducation, la connaissance, la culture et le sport.....	26
5 – Qualité des services et relations aux usagers.....	28
6 – Sensibilisation à l’éco-socio citoyenneté	28
7 – Prévention et valorisation des déchets.....	30



Vision et gouvernance

Le nouveau projet stratégique de la Ville pour 2020-2026 est résolument tourné vers une prise en compte toujours plus accrue du développement durable. Ce projet a été élaboré en concertation avec les habitants dans le cadre d'ateliers participatifs en amont des élections municipales de 2020. Notre action s'appuie aussi sur des partenariats solides avec la Région, le Département, et la Communauté d'agglomération.

Le projet de la Ville s'inscrit dans une programmation avec des investissements de 40 millions d'euros dont 18 millions sont alloués pour des projets en lien avec le développement durable et notamment les rénovations d'écoles, la mise en place d'une nouvelle offre de restauration scolaire, la finalisation du plan vélo, la transformation des zones de circulation avec le passage à 30 km/h de la vitesse maximum dans la Ville et enfin le rachat du terrain du Museum d'histoire naturelle avec l'agglomération Val d'Yerres Val de Seine, le Département de l'Essonne et la Région Île-de-France.

Nous veillerons à mener des actions aux retombées visibles et immédiates et des actions structurantes comme des opérations d'aménagement durable, ou encore le renforcement vers une société inclusive en nous appuyant, d'une part, sur les compétences solides de nos services en interne et d'autre part, en n'hésitant pas à nous allier des expertises locales pour nous aider.

Pour mener à bien ces actions, je m'appuie aussi sur une équipe municipale renouvelée et engagée avec qui nous échangeons en continue dans des cercles d'échanges et de concertations, pour mieux vous servir et répondre à vos attentes.

Je continuerai à venir à votre rencontre, et à vous solliciter à travers de nouveaux conseils de quartiers et de nouvelles formes de gouvernance participative comme le budget participatif, dont nous avons expérimenté une première édition cette année.

Afin de rendre compte de notre action, je vous propose de découvrir à travers la lecture de notre premier rapport développement durable, quelques réalisations qui ont jalonné notre action publique et les projets que nous mènerons sur cette mandature.

Bruno Gallier Maire de Brunoy
Vice-président de l'agglomération Val d'Yerres Val de Seine



1

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

1 – RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE ET ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

La rénovation énergétique des bâtiments publics s'inscrit dans le cadre d'un plan pluri-annuel d'investissement (2020-2026). Pour mener à bien ce PPI ambitieux, la Ville favorise l'ingénierie financière en s'appuyant sur des financements régionaux, départementaux, des subventions dans le cadre du plan de relance, et de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL).

« Le nouveau projet stratégique de la Ville pour 2020-2026 est résolument tourné vers une prise en compte toujours plus accrue du développement durable. »

Bruno Gallier

Des matériaux biosourcés seront utilisés pour l'ensemble des isolants, l'isolation extérieure mais aussi l'isolation des combles et des sous-faces du préau. S'agissant de l'intérieur du bâtiment, des LEDS et des robinets thermostatiques seront installés dans tout l'établissement. Enfin, un bardage bois recouvrira la façade arrière du bâtiment.



Le bâtiment administratif de la mairie sera rénové en 2022.

Vers un verdissement progressif de la flotte auto

La Ville souhaite baisser la part des véhicules thermiques de la collectivité. La police municipale environnementale roule à l'électrique, et la direction roule à l'hybride. Une attention particulière sera portée sur ce thème dans le cadre du prochain renouvellement de marché.

Un vaste programme de rénovation thermique a été engagé à l'été 2021 et se poursuivra jusqu'en 2022 à l'école Robert Dubois. L'ensemble des ouvrants (soit une surface totale de 774 m²) a été changé.

En 2022, la rénovation de l'école des Mardelles exposée sud-ouest, sera priorisée, avec également une ITE (isolation thermique par l'extérieur) issue de matériaux biosourcés, la pause de fenêtres anti-soleil - anti-UV- 5 à 6, le remplacement de la chaudière, la mise en place d'une double alimentation en eau avec la réutilisation des eaux pour les sanitaires et l'arrosage. Enfin, une cour oasis verra le jour dans cette école.

Le bâtiment administratif de la mairie doit aussi être rénové de façon exemplaire. Des audits énergétiques du bâtiment ont été réalisés. Un système de climatisation réversible sera installé sur l'ensemble des étages, en 2021/2022, l'ensemble des ouvrants seront changés avec un travail sur la façade du bâtiment pour le rendre plus moderne et accueillant. La Mairie a obtenu une subvention de 1 M. d'euros de l'État dans le cadre du Plan de Relance venant saluer le caractère exemplaire de la rénovation.

Gestion des fluides

La Ville est en train d'installer 40 compteurs de télé-relevé d'eau pour mieux identifier les fuites et mieux maîtriser la consommation. S'agissant de la gestion des équipements au gaz, Brunoy s'est dotée d'une assistance à maîtrise d'ouvrage, SAGE Énergie qui l'accompagne dans la maintenance préventive des équipements et signale les équipements devant être remplacés. Des chaudières dont la durée de vie venait à expiration, ont été remplacées par des chaudières basse consommation.

Depuis le 1^{er} janvier 2021, la Ville a fait le choix de se fournir en Énergie Verte Premium avec ENGIE, soit **une offre d'électricité 100 % verte à haute valeur sociale et environnementale directement issue de trois parcs éoliens** situés en France, pour ses six équipements les plus consommateurs, les gymnases Gounot et Coubertin, les écoles des Mardelles et Jean Merlette, le groupe scolaire Talma et le Centre Technique Municipal. À partir de 2022 et pour 3 ans, 18 équipements de la Ville seront alimentés en énergie 100 % verte. L'objectif est qu'en fin de mandat, 50 % de l'Énergie soit verte.

Pilotage de l'Énergie sur la voirie

Un marché de performance énergétique a été mis en place en 2019 pour une durée

de 10 ans afin de diminuer la consommation énergétique de la Ville et de moderniser l'éclairage public. L'objectif est de remplacer l'ensemble des ampoules incandescentes par des LED, et d'abaisser les consommations de 50 % entre 23 h et 5 h du matin, en réduisant l'éclairage la nuit, ce qui est déjà le cas sur les voiries modernisées depuis 2019. Ce projet nécessitera un investissement de 350 K€ par an, qui sera rentabilisé grâce aux économies générées liées à la réduction des consommations.

Lutte contre le changement climatique: création d'îlots de fraîcheur

La préservation de la biodiversité s'inscrit dans une politique globale partagée et promue par l'ensemble des services, les espaces verts bien sûr, mais aussi la voirie et l'urbanisme afin de lutter contre les îlots de chaleur en Ville et de mettre en place des îlots de fraîcheur. Pour ce faire la Ville aura à cœur de ne pas artificialiser les sols, de planter des arbres et de conserver les alignements existants.



Zéro % d'artificialisation

La Ville s'engage à avoir Zéro % d'artificialisation des sols sur le mandat, c'est pourquoi chaque M² urbanisé sera compensé par la plantation d'arbres ou d'espaces végétalisés. Afin de compenser les nouvelles constructions et de limiter la bétonisation de l'espace public, la Ville va bâtir un calculateur des M² sur les surfaces perméables, afin de les compenser et d'atteindre zéro % d'artificialisation des sols.

Mise en place d'un marché de performance énergétique sur l'éclairage public.

Dans le cadre du **plan fraîcheur de la Ville**, l'engagement a été pris de planter des arbres dans chaque école. Au total, la Ville souhaite planter 600 arbres sur ce mandat pour lutter contre les îlots de chaleur en ville. Pour atteindre cet objectif et compte tenu de l'occupation des sous-sols par les concessionnaires de réseaux, rendant difficile la plantation d'alignements d'arbres dans toutes les rues et dans des espaces trop étroits pour le bon développement des arbres, la Ville réfléchit à faire des dons d'arbres à planter sur le domaine privé. Ces arbres devront être plantés sur le devant des façades, afin que l'ombre portée soit sur le domaine public et bénéficie ainsi à l'ensemble des Brunoyens.

À noter aussi que l'ensemble des cours d'écoles a été arboré. La cour des Mardelles fera l'objet d'une concertation pour la création d'une cour oasis.

Dans le cadre du dernier PLU, des rues ont été identifiées pour mettre en place des alignements d'arbres. Des études de faisabilité doivent être réalisées et des arbres plantés à chaque fois que cela est possible.

2 – UN AMÉNAGEMENT DURABLE POUR VALORISER LES RESSOURCES NATURELLES DU TERRITOIRE ET PRÉSERVER UN TERRITOIRE FRAGILE

La Ville de Brunoy s'étend sur 662 hectares, dont 66 hectares occupés par la forêt de Sénart et géré par l'Office National des Forêts (ONF), et 39 hectares d'espaces naturels sur lesquels se situe l'Yerres, un affluent de la Seine. L'ensemble des parcs communaux comme le parc Morel d'Arleux, le parc Reigate and Banstead, le jardin Monmartel (créé en 2015), le parc de la propriété Charrière et le parc de l'île enrichissent ce patrimoine, soit 13,41 hectares.

Volonté de préserver un territoire fragile

Brunoy est au cœur d'un environnement naturel exceptionnel mais fragile.

Bordé par la rivière de l'Yerres, entouré de forêts et d'étendues arborées, le territoire est soumis à des risques naturels spécifiques, comme les inondations, les glissements de terrain et les phénomènes de retrait/gonflement des argiles. Depuis plusieurs années, la Ville, a mis



Brunoy est donc au cœur d'un environnement naturel exceptionnel à préserver.

en place une politique de gestion différenciée des bords de l'Yerres en lien avec le Syndicat mixte pour l'assainissement et la gestion des eaux du bassin versant de l'Yerres (le SYAGE). Le SYAGE est un partenaire engagé. Il mène des actions de sensibilisation en faveur de la biodiversité, de la renaturation et de la protection de l'Yerres. De nombreuses actions communes ont été entreprises telles que l'entretien de la ripisylve du Chemin de l'Île dont le but est la protection et la restauration du site, de l'écosystème aquatique, des zones humides. Ces actions recouvrent également des formations aux riverains, ainsi que des actions de défense contre les inondations. Sans oublier la réfection des bords de berges avec l'éradication de la renouée du Japon au parc Morel



Remise de la 2^e fleur. La Ville vise l'obtention de la 3^e fleur.

d'Arleux; la restauration de la zone humide de la base de loisirs Reigate ou encore la réfection de berges et suppression d'un seuil en travers du Réveillon, rétablissant ainsi, la continuité écologique du Réveillon. L'ensemble des berges établies sur 1,50 mètres de largeur est géré par le SYAGE.

de l'éco-citoyenneté, l'élue en charge du fleurissement et la responsable du service des espaces verts. Les agents accueillent également les Brunoyens et en particulier les scolaires dans l'espace public, notamment au jardin des Sens, pour leur présenter le patrimoine paysager de leur Ville.

3 – PROMOTION DE LA BIODIVERSITÉ

Brunoy, Ville jardin

L'ensemble du fleurissement, de la conception à la réalisation, ainsi que l'entretien sont réalisés par les huit jardiniers des services techniques municipaux, ainsi que l' élu en charge de l'environnement, de la transition écologique et

La Ville s'inscrit dans une démarche de **gestion raisonnée et différenciée**. L'ensemble de l'équipe des espaces verts a été formée à la démarche.

Ces dernières années, la Ville s'applique à utiliser de plus en plus de plantes vivaces, d'arbustes et de graminées pour les massifs ainsi que des paillages biologiques en fibre de peuplier broyé pour maintenir l'humidité des sols et réduire l'arrosage.

En 2020, la commune a également étendu la végétalisation des pieds d'arbres (Rue du Réveillon, avenue Portalis, rue



Fleurissement de pleine terre

Le fleurissement de pleine terre est privilégié par rapport au fleurissement hors sol. Il est principalement utilisé sur les grands axes communaux, les entrées de ville, le centre-ville ainsi que dans des lieux culturels tel que le Musée Robert Dubois-Corneau ou la Maison des Arts-le Réveillon. Ce choix de fleurissement de pleine terre permet, à chaque saison, d'offrir aux Brunoyens un nouveau cadre décoratif.

de Montgeron...), le paillage des massifs (avenue du président Kennedy), et implanté une prairie fleurie avenue Charles Christofle. 3 000 m² de bulbes naturalisés ont aussi été plantés sur les bords de l'Yerres, au musée Robert Dubois-Corneau et à la Maison des arts.

La pratique de la gestion différenciée est adaptée aux usages et aux attentes des Brunoyens et au contexte naturel de la commune. Elle privilégie l'esthétisme des espaces tout en permettant d'effectuer moins d'interventions humaines (tontes, tailles...). Les Parcs Reigate and Banstead, Morel d'Arleux et le Jardin Monmartel, bénéficient de ce mode de gestion, avec trois classes distinctes dites, ornementale, semi-naturelle et naturelle. Cette démarche ambitieuse de gestion durable a pour objectif de préserver et de favoriser la biodiversité des espaces, tout en évitant l'utilisation de produits qui présentent des effets nocifs pour l'environnement (désherbants, pesticides...). Le choix a été fait dès 2015 de ne plus utiliser de produits phytosanitaires sur l'ensemble de l'espace public y compris dans les cimetières. Ainsi, le désherbage manuel et

mécanique est systématiquement utilisé pour détruire les herbes sur la voirie, les trottoirs et les cheminements naturels.

S'agissant de **la taille du patrimoine arboré**, la Ville limite les interventions

« La pratique de la gestion différenciée est adaptée aux usages et aux attentes des Brunoyens »

d'élagage aux sujets adultes. Une attention particulière est néanmoins portée à l'élagage régulier de certains sujets pour qu'ils puissent cohabiter avec leur environnement, et notamment pour dégager les feux tricolores et les signalétiques routières, maintenir une distance

acceptable entre l'arbre et les façades,

supprimer les bois morts, réduire les parties aériennes de l'arbre afin de le maintenir dans un volume acceptable. Les tailles de formation sont réalisées tous les 2 ans, pendant les 10 premières années de plantation, puis remplacées par les tailles d'entretien. Les tailles d'entretien des sujets en port libre sont pratiquées tous les 3 ans, sous forme d'éclaircissage pour laisser le houppier se développer naturellement, ou sous forme de réduction de couronne quand le volume du houppier doit être contraint. Cette pratique s'effectue tous les 2 à 3 ans. Lorsque l'environnement le permet, le port libre est favorisé au port architecturé.

Propriété Charrière

La grande demeure de la Propriété Charrière, aujourd'hui entièrement réhabilitée et transformée en crèche d'une quarantaine de berceaux, est un site qui est resté préservé pendant des années car l'intervention humaine y était très faible avec un unique fauchage par an. De ce fait, la faune et la flore s'y sont développées de façon remarquable.

C'est pourquoi, la municipalité a décidé, après étude, de créer un éco-pâturage sur une parcelle de la propriété Charrière qui offre de nombreux milieux naturels (prairies, mares...) pour préserver le milieu écologique mais aussi pour créer un lien social entre les Brunoyens. Après avoir accueillis des chèvres des fossés pendant 3 ans, cette année 6 moutons d'Ouessant remplacent une éventuelle intervention mécanique pour une gestion plus environnementale.

Un aménagement durable respectueux de la préservation de la faune et de la flore

La volonté est de promouvoir et d'offrir une qualité urbaine architecturale et environnementale tout en préservant la faune et la flore. Un élu a désormais la charge du bien-être animal. Que ce soit dans la sanctuarisation d'espaces pour préserver la faune et la flore, la sensibilisation à la lutte contre l'abandon des animaux domestiques, le renforcement du lien avec l'animal pour les personnes hospitalisées, la lutte contre les espèces invasives, la Ville souhaite penser tous ses projets à travers le prisme de cohabitation avec la faune et la flore. Le Plan Local d'Urbanisme intègre d'ailleurs désor-

mais des dispositions visant à faciliter la circulation de la petite faune.

Pour l'aider dans la préservation de la faune et la flore, la Ville s'appuie sur l'expertise du tissu associatif. Avec l'association Stop Frelons Asiatiques 91, la Ville finance les interventions chez les habitants pour ôter les nids. Dans le cadre de l'opération de renaturation des anciens parkings Talma, la Ville travaille avec le CAUE pour mettre en place un projet respectueux de l'environnement.

La Ville n'hésite pas à faire du **recensement d'espèces**. En 2019, un inventaire de la population de chauves-souris au parc Reigate avait été réalisé. En 2020, des inventaires nocturnes ont été réalisés pour la recherche d'amphibiens sur les bords de l'Yerres, et

Des rosiers pour une ruche

La Ville a répondu favorablement à l'appel de l'opération "des rosiers pour une ruche" du Rotary Club. 50 rosiers ont été plantés en décembre 2021 dans le Parc de la Maison des arts, contribuant ainsi à récolter des fonds pour lutter contre la disparition des abeilles.

notamment dans le parc Morel d'Arleux (réseaux de fossés et mares). En 2021-2022, un vaste plan de communication sur les bords de l'Yerres et dans les parcs de la Ville, va être déployé afin de mieux renseigner les Brunoyens et les visiteurs sur la faune et la flore qui les entourent ■

PROJETS DE LA MANDATURE : VERDIR LE TERRITOIRE

- Disposer d'Énergie verte dans 50% des équipements municipaux en fin de mandat
- « Nous aurons à cœur pendant ce mandat de réhabiliter des espaces pour en faire des jardins et des zones « permis de végétalisation » et de « réaménager » les terrains des coteaux de l'Yerres en lien avec les chantiers jeunes (chemin de la Noirat) pour en faire un verger servant à alimenter les écoles»
- Établir un plan de gestion du patrimoine arboré public en 2022 avec le recensement de l'ensemble des arbres de la Ville afin d'évaluer leur durée de vie et identifier les espèces à planter compte tenu du changement climatique
- Mettre en place des zones d'agriculture urbaine « trame marron » (maintien de la biodiversité au sol) en concertation avec les conseils de quartiers
- Mettre en place des bornes électriques sur l'ensemble du territoire.



2

DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT ET D'AMÉNAGEMENT

1 – UNE OFFRE DE TRANSPORTS VARIÉE ET ACCESSIBLE POUR TOUS

La Ville est bien desservie avec un réseau de 13 lignes de bus gérées par la STRAV, le TransEssone et deux lignes du Noctilien. La gare de Brunoy est desservie par le RER D. À noter que Île-de-France Mobilités, qui détient la compétence au sein de la Région pour le transport de réseau public, désignera un nouveau délégataire de service public avant la fin d'année.

Mode de déplacement complémentaire aux transports en commun traditionnels, **le Transport à la demande (TAD)** s'adresse à tous les Brunoyens, dont les personnes à mobilité réduite. Ses itinéraires et points d'arrêts sont fixés en fonction des réservations des usagers avec des prises en charge qui se font directement au domicile jusqu'au lieu d'intérêt souhaité. Dans le cadre de cette mandature, le souhait est d'étudier la possibilité d'étendre cette navette municipale à de nouveaux publics (vers

les équipements sportifs et les festivités organisées par la Ville notamment).

La stratégie du territoire est orientée depuis quelques années pour promouvoir la mobilité douce et valoriser des aménagements durables

« **Un pass local** » de transport pour tous les seniors de plus de 65 ans est offert par la communauté d'agglomération VYVS. Ce pass permet de se déplacer gratuitement en bus sur les lignes du Val d'Yerres-Val de Seine, desservie par la STRAV, la ligne Inter-Vals IV: Villeneuve St-Georges. – Centre hospitalier > Draveil

– Hôpital Joffre desservie par Keolis. Il est disponible auprès de la Parenthèse.

Promotion de la mobilité douce en Ville pour une Ville apaisée

La Ville souhaite encourager la pratique du vélo. Il existe actuellement une piste cyclable en site propre le long du RD 94, et depuis quelques années des itinéraires cyclables matérialisés par des pictogrammes. La Ville dispose aussi d'un abri vélo sécurisé sur-mesure



Abri vélo sécurisé Veligo

Véligo qui a été installé en gare de Brunoy. Il propose 40 places de stationnement intérieures sécurisées pour les abonnés et 20 places extérieures pour les cyclistes occasionnels.

Aujourd'hui, la Ville veut aller plus loin en déployant un **plan vélo communal**, bénéficiant lui-même de la dynamique du schéma communautaire des liaisons douces, en cours d'élaboration au niveau du VYVS. Ce plan vélo bénéficie de subventions de la Région Île-de-France. Il est mis en œuvre dans le cadre de **l'abaissement à 30 km/h de la vitesse en Ville**, mesure effective depuis septembre 2021. Un test de free floating de trottinettes est aussi en cours d'étude.

La Ville avec les autres communes de la Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine (CAVYVS) a également l'ambition de porter la part multi-modale des déplacements doux, d'environ 3% aujourd'hui, à 10-15% dans les prochaines années.

D'autres actions en faveur de la mobilité douce vont suivre dans le cadre du plan vélo de la Ville, selon deux temporalités :

- un train de mesures « simples » dans les 3 prochaines années (zone 30, signalétique, petits aménagements de sécurité, contre-sens cyclables, tracés privilégiés)
- des travaux plus conséquents (création de sites propres sur les axes majeurs, création d'une passerelle à mobilité douce pour franchir l'Yerres...). Autant de projets qui seront à mettre en œuvre dans le cadre d'une large concertation préalable avec les

Brunoyens, les associations et parties prenantes directement impactées, et la validation initiale de tous les partenaires institutionnels.

la Vélo-école de Brunoy

En juin, la Vélo-école de Brunoy accueillait tous les dimanches du mois les Brunoyens pour des cours d'apprentissage à la pratique du vélo. Les cours débutent sur un vélo d'apprentissage avant de passer sur un vélo classique mis à disposition par l'association, le temps du cours.

Aménagement de la voirie

L'équipe municipale continuera le vaste programme de rénovation/d'aménagement de voirie engagé par M. le Maire depuis qu'il est en fonction, programme ayant déjà conduit à la rénovation de 35 km de voiries sur les mandats précédents. L'objectif est de poursuivre l'aménagement et la rénovation de la voirie tout en veillant à « remettre du végétal » dans l'espace public, à chaque fois que cela est possible.

À chaque réfection de route, la procédure est la même : une demande d'information est faite pour identifier les réseaux, une concertation est lancée avec les habitants, et une programmation de plantations d'arbres est faite avec la mise en place de fosses pour permettre le bon développement des sujets. Pour tous les nouveaux projets de voirie, le service des espaces verts est en effet largement intégré afin d'identifier des solutions pour valoriser le patrimoine végétal et l'optimiser, chaque fois que c'est possible, par l'intégration d'arbres ou de végétaux entre des emplacements de voiries ou aux intersections. Sur le projet de requalification de la rue des Vallées, le choix a été fait de



Travaux rue des Vallées

conserver les arbres. Les travaux qui ont eu lieu en 2021 concernent l'éclairage, la voirie et les trottoirs. Des matériaux qualitatifs ont remplacé l'existant en béton : entrées charretières en pavés, bordures de trottoirs en grès. L'éclairage public a été modernisé et est le plus discret possible. Ainsi les réseaux aériens traversant la chaussée seront enfouis afin de préserver le cadre de vie des Brunoyens. Un webinaire a été proposé par les services de la Ville aux habitants le 9 juin dernier pour découvrir le projet. Celui-ci a été unanimement salué.



Rue des Vallées, après rénovation

2 – LA VILLE APAISÉE, ZONE DE PARTAGE CONTINUE ENTRE VÉLOS, VOITURES, PIÉTONS

La stratégie du territoire est orientée depuis quelques années sur la promotion des mobilités douces et la valorisation d'aménagements durables. La Ville a obtenu une subvention de 10K€, dans le cadre du budget participatif environnemental lancé par la région, pour un projet de végétalisation de la rue de Mandres. Une concertation va être lancée prochainement avec les habitants pour tester le permis de végétaliser et sécuriser la rue.

Sur les routes peu passantes, sur certains parkings et sur les aires de jeu, la volonté est de privilégier la réalisation de sols drainants pour éviter l'artificialisation des sols.

Un arrêté municipal a été pris au 1^{er} septembre pour passer la Ville en zone 30.

Ainsi ce sont 90% des rues de la Ville (hors routes départementales RD94 et RD54) qui sont passées à 30 km/heure.

En parallèle, un plan de circulation pour les quartiers Sud est en train d'être mis en place pour limiter les flux de transit et leur impact très négatif sur le quotidien des habitants (pollution, embouteillages, et encombrement des zones de stationnement).

Un vaste espace de coworking offrant 140 postes de travail a été créé près de la gare par la SNCF. C'est la seule structure de cette taille et offrant de telles prestations, sur la communauté



Espace de coworking place de la Gare

d'agglomération. Ce bâtiment a la spécificité d'être préfabriqué selon un procédé innovant, permettant un court délai de construction mais surtout de limiter son empreinte carbone de façon considérable.



Le Pédibus à Brunoy

L'association Pédibus de Brunoy, créée en 2016, a la volonté de simplifier le quotidien des familles, en proposant un système de ramassage scolaire à pied. C'est un système d'entraide entre parents bénévoles dont le bon fonctionnement est lié à l'implication de chacun. Des parents bénévoles se relaient chaque jour pour accompagner en toute sécurité les enfants de la maternelle au CM2 à l'école, selon un parcours et des horaires définis.

La cotisation annuelle est de 4 € par enfant. On recense déjà 7 lignes de pédibus à Brunoy. La Ville fournit les chabubles pour les enfants et les bénévoles accompagnants. Pendant la COVID, l'offre avait été stoppée, elle pouvait concerner jusqu'à 60 enfants par jour. Elle reprend cette année. Si vous voulez ouvrir une ligne sur l'école de votre enfant, rapprochez-vous de l'association. (mail : pedibus.brunoy@gmail.com)

3 – UN AMÉNAGEMENT DURABLE ET APAISÉ, POUR PRÉSERVER LE PATRIMOINE HISTORIQUE ET LES ESPACES NATURELS

Le patrimoine urbain s'entend comme le patrimoine historique de la Ville, mais aussi son patrimoine paysager. À ce titre, le conseil municipal a validé en février 2021 l'adoption du nouveau PLU, dont de nombreuses mesures vont dans le sens du développement durable.

Adoption en conseil municipal du nouveau PLU pour maîtriser l'urbanisation

- 🌳 *Valorisation de trames vertes et trames marrons*
- 🌳 *Limites séparatives de parcelle : les clôtures pleines doivent avoir une ouverture de 15*15 en bas pour permettre le passage de la petite faune*
- 🌳 *Les places de parking en extérieur doivent être réalisées en dalles ajourées de façon à faciliter l'absorption des eaux de ruissellement*
- 🌳 *Pas d'autorisation de construction à + 25 mètres de l'espace public pour préserver les ilots de verdure en arrière*
- 🌳 *Coefficient de pleine terre à respecter : renforcé*
- 🌳 *Zéro % d'artificialisation nette des sols : compensation à mettre en place*
- 🌳 *Obligation de replantation d'un arbre en cas d'obligation d'abattage dans le cadre d'un projet de construction, d'essence similaire*
- 🌳 *Extension des zones protégées (périmètre de classement des bords de l'Yerres)*
- 🌳 *Principe de construction innovant et écologique*
- 🌳 *Diagnostic phyto sanitaire, avant autorisation des abattages*

Des études sont en cours sur la nature des sols et la circulation d'eau qui vont permettre d'affiner l'écriture du PLU. Dans le cadre du dernier PLU, une identification des Arbres Remarquables a été faite sur le domaine public et chez les particuliers.





Médiathèque - Les abords paysagers de la nouvelle médiathèque, inaugurée en mars 2017, ont tous été repensés et embellis. L'esplanade a entièrement été rénovée avec un sol composé de pierres de Comblanchien, dont l'aspect rappelle celui du marbre.

La Médiathèque est reconnue et classée parmi les 40 plus belles de France (Tour de France des bibliothèques).



La crèche Charrière a obtenu les Rubans du Patrimoine en 2018 pour la qualité du travail de restauration puis d'aménagement engagé par la Ville.

L'immeuble au 15-17 rue Monmartel (en face de l'église à l'angle) a été restauré aussi de façon remarquable. En effet, en plus d'une rénovation fine et sensible, ce bâti ancien occupé par des logements sociaux a fait l'objet d'un travail approfondi quant aux matériaux choisis (isolation en béton de chanvre biosourcé, planchers secs). Ce bâtiment est aujourd'hui précurseur dans le choix du béton de chanvre, c'est pourquoi une expérimentation sera faite durant deux ans par le CEREMA. Elle permettra de donner des chiffres précis sur les gains énergétiques de ce matériau encore peu utilisé.



Réaménagement des bords de l'Yerres les Bords de l'Yerres, et notamment le parc Morel d'Arleux, le jardin Monmartel, l'Île, la Guinguette, le Jardin des Sens, les communs du parc Morel d'Arleux, l'Orangerie, ont été réaménagés pour créer un gigantesque espace vert en Ville. Dans la continuité du réaménagement des bords de l'Yerres, la Ville prévoit un projet respectueux du site en terme de biodiversité et de patrimoine. Des aménagements tels qu'une piste cyclable sont en cours de réflexion afin de favoriser les circulations douces.

ŒUVRER POUR L'ACCESSIBILITÉ DES BATIMENTS PUBLICS

Dans le cadre des rénovations des bâtiments et de voirie de la Ville, l'accessibilité des sites est systématiquement intégrée.

Les projets d'aménagement

Projet place St Médard : afin de retrouver les dispositions anciennes et refermer la place, il a été décidé par la municipalité de réaliser un programme mixte de logements et de commerces. La proposition retenue pour ce projet est un immeuble de hauteur raisonnable, en recul sur la rue, pour mettre en valeur les anciens communs du château. La structure sera en bois, les isolants seront en matériaux biosourcés, et le chantier sera sec (peu d'utilisation de béton, usinage des pièces en amont facilitant le chantier).

Sur la place de la Pyramide, un projet de logement mixte, ex projet Terralia, est à l'étude. La volonté de la Ville est de créer une relation entre le bâtiment et la forêt de Sénart située juste en face. Ainsi un maximum de végétation sera apporté au sein de l'édifice (toiture végétalisée, balcons prévus pour recevoir des plantes...).

Quartier des Hautes-Mardelles / Quartier des Provinciales : la requalification s'inscrit dans le cadre du Programme National pour la Rénovation Urbaine (NPNRU). Cette requalification fait aussi l'objet d'une grande attention écologique. Le souhait est de rendre les bâtiments existants les moins



Requalification du Quartier des Hautes-Mardelles

consommateurs possibles voire passifs, de planter des arbres et de favoriser la voirie piétonne.

Site des anciens tennis Talma avec le CAUE de l'Essonne : la volonté est de requalifier l'espace entre le centre

commercial et le stade de football, de désimperméabiliser le site de l'ancien parking. Un travail collaboratif avec la commission des sites (ABF, DRIEE) est en cours pour valider le dossier.

4 – UN TERRITOIRE DYNAMIQUE ET ACCUEILLANT

Proximité, animation, rencontre avec les Brunoyens

La Maison de l'Économie vient d'ouvrir ses portes. Le service du développement économique accueille en plein cœur de Ville, juste en face de l'espace de co-working, les Brunoyens désireux d'avoir des informations sur le tissu économique de leur ville. Des animations et des interventions d'experts seront proposées aux entrepreneurs dans ce lieu qui a vocation à être le leur, avec également la possibilité d'organiser des réunions.

Soutien aux commerçants pendant la crise sanitaire

La Ville a mené diverses actions pour soutenir les acteurs économiques du territoire. Elle a réduit drastiquement les charges des acteurs économiques hébergés dans des locaux municipaux, en

offrant des loyers à 1 € au plus fort de la crise. Elle a fait connaître son action auprès des bailleurs de la Ville pour les encourager à en faire de même. La municipalité a également mis en place une assistance téléphonique pour ses habitants, afin de leur apporter une aide sur mesure et de les diriger vers des acteurs professionnels du territoire à même de les épauler (ex. centre inter-professionnel de Prévention, Initiatives Essonne, ...). Aucun commerce n'a mis la clé sous la porte, des solutions ont été trouvées au cas par cas pour chacun. Les loyers de la boutique Éphémère avaient également été

largement remisés pour permettre aux exposants de pouvoir continuer à exposer leurs créations malgré les restrictions.

Afin de garder le lien et d'encourager les Brunoyens à soutenir leurs commerçants et les restaurateurs, une campagne

de communication a également été réalisée valorisant les commerçants de Brunoy, et relayée sur facebook avec comme fil rouge "Un jour, un commerce".

En mai 2021, des terrasses éphémères ont été installées, dans le centre, pour créer de la convivialité, et engager de l'activité supplémentaire pour les restaurateurs.

La Ville est en perpétuel échange avec les bailleurs et les commerçants pour anticiper les départs et avoir un vivier de commerces à proposer. Elle a défini un périmètre au sein duquel elle pourrait user de son droit de préemption.

L'UIB, l'association des commerçants aux côtés de la Ville

L'association des commerçants de Brunoy était en sommeil depuis plusieurs années. Elle a été reprise par une équipe dynamique et engagée, et compte à ce jour plus de 80 adhérents. La ville collabore en lien étroit avec cette association pour animer, mais également optimiser l'accompagnement des acteurs économiques et veille à la qualité des solutions apportées.



Les terrasses éphémères



Promotion de l'artisanat et de l'art dans la Ville

Brunoy qui dispose d'une large offre culturelle souhaitait aussi pouvoir promouvoir l'artisanat d'art localement. À ce titre, une convention a été votée en conseil municipal avec La Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA) de l'Essonne. La CMA assure la gestion de la rotation des artisans d'art, sous la forme de mise à disposition d'espaces, afin d'accueillir des artisans d'Art pour vendre leurs produits et animer des ateliers. Les artisans disposent de l'accompagnement d'un expert de la CMA pour mieux vendre et mieux se faire connaître. Des animations sous forme d'ateliers seront également prévues dans le futur local.

S'agissant des artisans d'art de Brunoy, ils bénéficieront d'une mise à l'honneur sous le label « **made in Brunoy** », initié en 2020 pour soutenir les créateurs de la Ville durant la crise sanitaire.

Des commerces de bouche de qualité

La Ville compte de nombreux commerces de bouche « durable et de qualité » avec notamment, le magasin « We vrac » proposant des produits bio et vrac, un boulanger et pâtissier



La Ville veille à contenir les prix des loyers relativement élevés sur le territoire. Elle devient opératrice du domaine public pour offrir une offre de commerce diversifiée, comme pour la boutique « We vrac » et l'ouverture récente de la librairie « Du vol dans les plumes ». La mairie a en effet repris le bail d'un commerce au 12 place St-Médard, pour pouvoir accueillir cette librairie. Un appel à candidature a été lancé pour la gestion du commerce. La Ville prendra en charge une partie de loyer et celui-ci sera amené à évoluer selon le chiffre d'affaires du commerce. Le libraire bénéficiera également d'un accompagnement par Initiative Essonne, le Centre National du Livre, l'ADELC...

de France Bio, un maraîcher sur le marché, un primeur en Ville... La Ville dispose également de deux marchés.

À noter également que la Ville a offert des chèques cadeaux à Noël aux seniors à utiliser dans les commerces de la Ville participants à l'opération, soit 40 000 euros engagés par la Ville et directement réinjectés dans l'économie locale, et des frais de gestion pris en charge par la Ville. Une opération 100% gagnante pour les commerçants !

Le début de mandat a été consacré à redynamiser le centre-ville pour en faire un cœur de Ville apaisé et attractif. En 2022, cet objectif sera étendu sur les autres quartiers de la Ville pour recréer une dynamique commerciale forte.

AIDE À L'EMBAUCHE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAPS

L'élue en charge du développement économique a à cœur d'inscrire la Ville dans le dispositif Duo Day de Pôle Emploi pour, informer les entreprises sur les aides à l'embauche de personnes en situation de handicap, et les inciter à davantage accueillir ces personnes.



Made in Brunoy



Le marché du Centre

5 – L'OFFRE DE LOGEMENT CONTRIBUE LARGEMENT AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL DU TERRITOIRE

Anticiper les offres de logements

La Ville de Brunoy a souhaité se doter d'un **service logement** pour assurer le lien avec l'ensemble des parties intéressées du territoire (bailleurs sociaux, communauté d'agglomération, préfecture, associations) et répondre aux demandes de l'ensemble des

habitants en matière de politique attributive de logements, de gestion locative de grands ensembles collectifs et de prévention et de lutte contre le logement indigne et insalubre.

La Ville siège aux commissions d'attribution des bailleurs sociaux. Une vaste demeure bourgeoise rue

La Ville, en accompagnant la création de logements d'insertion en cœur de ville et en privilégiant ainsi des logements situés dans des quartiers équilibrés, souhaite permettre l'accès au logement à des personnes qui en sont exclues en raison de leur situation sociale, leur âge ou leur handicap.

La Ville a signé des conventions avec Habitat et Humanisme et l'association Solidarités Nouvelles pour le Logement (SNL) en leur vendant du patrimoine municipal en cœur de Ville. L'objectif est double, d'une part de restaurer le patrimoine communal et d'autre part de permettre à des personnes dans le besoin de repartir sur un dispositif de droit commun avec l'accompagnement des travailleurs sociaux et des bénévoles des associations. Deux projets ont récemment vu le jour.

Rue des Grés

Ce bien appartenant à la ville a été proposé à Société Nouvelle pour le Logement (SNL) Essonne en bail à réhabilitation sur 32 ans. Les travaux débutés en octobre 2020 reposent sur une rénovation ambitieuse et permettront la création de 6 logements temporaires destinés à accueillir des bénéficiaires, notamment des familles monoparentales, dont la situation ne permet pas d'accéder à un logement social de droit commun.

Au 15-17, rue Monmartel

Après avoir acquis puis rénové l'immeuble, Habitat et Humanisme, propose une offre de 4 logements pérennes destinés à des ménages autonomes à faible ressources et 4 logements temporaires destinés à des ménages fragiles nécessitant un accompagnement social personnalisé. Par ailleurs, au rez-de-chaussée, un espace collectif convivial, la Maison du coin, est ouvert sur la ville et ses habitants permettant à chacun de se retrouver, d'échanger et de tisser des liens.



Les portes ouvertes ont eu lieu les 26 et 27 septembre dernier pour présenter aux habitants cette nouvelle offre d'accueil. L'inauguration a eu lieu le 29 septembre.

Des portes ouvertes ont eu lieu le samedi 16 octobre

Stéphanie Nalet sera bientôt réhabilitée et transformée en pension de famille avec le bailleur et l'appui de l'association de Solidarités Nouvelles pour le Logement afin d'en faire une pension de famille. Composée de quatorze logements, pérennes de type 1, elle accueillera des personnes ayant eu des accidents de la vie. L'objectif sera de retrouver un ensemble bâti qualitatif en restaurant les bâtiments anciens, en redessinant le parc et en ajoutant une nouvelle construction à forte valeur environnementale. Ce bâtiment est à l'heure actuelle prévu en ossature bois et en béton de chanvre.

S'agissant de la **nouvelle compétence de gestion locative des grands ensemble collectifs**, l'objectif sera de renforcer la dynamique territoriale pour répondre au mieux aux problématiques de la relation ville-locataires-bailleurs, en transversalité avec le cabinet du Maire et les services de la Ville.

La Ville va mettre en place un plan partenarial de Gestion de la demande et d'information des Demandeurs (PPGDID) dans le cadre de la réforme du logement voulue par l'État, afin d'assurer une **gestion optimisée de la demande en logement social et de l'information aux demandeurs**.

Les objectifs recherchés par l'État dans le cadre de la mise en place du PPGDID visent à simplifier l'enregistrement de la demande de logement social, à garantir la transparence et l'équité dans le processus d'instruction des dossiers, à faciliter le pilotage transverse des demandes à l'échelon intercommunal et enfin, à rendre obligatoire un système de cotation avec des critères objectifs pour faciliter les délibérations lors des commissions d'attribution. À Brunoy un système de cotation existe depuis 2016.

Il y a 2064 logements sociaux sur la commune dont 318 sur le contingent communal.

Enfin la Ville veille à poursuivre la valorisation du **quartier des Hautes Mardelles**, dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPRU), afin d'améliorer les conditions de vie des habitants et de promouvoir la mixité sociale et fonctionnelle tout en favorisant l'accès au logement ■

PROJETS DE LA MANDATURE : FAVORISER UN AMÉNAGEMENT DURABLE

- *Adapter le plan de circulation*
- *Requalifier les places St Médard, Pyramide, Place Gambetta,...*
- *Initier un projet de réparation collaborative ou Ressourcerie*
- *Redynamiser les commerces dans l'ensemble des quartiers de la Ville*

3

SERVICES AUX POPULATIONS ET COHÉSION SOCIALE

1 – EMPLOI, FORMATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE

L'emploi est une compétence portée par la Communauté d'agglomération du Val d'Yerres Val de Seine. Néanmoins la Ville s'inscrit dans la dynamique notamment avec le Point Information Jeunesse situé au centre-ville et labellisé « information Jeunesse » par l'État.

La Ville a à cœur de favoriser l'employabilité des jeunes et à ce titre a recours à l'apprentissage.

Le Point Information Jeunesse

C'est un espace d'information et de conseils, où les jeunes de 16 à 25 ans sont guidés dans leurs recherches et sont accompagnés dans leurs démarches de la vie quotidienne et dans leurs projets :

- Formation BAFA
- Formation prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1)
- Aide financière aux projets humanitaires et à l'étranger, appelés « Bourse au projet »
- Aide au permis de conduire pour les 18-25 ans en contrepartie de 70h de bénévolat

- Soutien aux actions citoyennes.

L'informateur Jeunesse peut aussi orienter vers des partenaires spécifiques en fonction des besoins : Mission locale, CIO, Maison de l'emploi,...

Le Point Information Jeunesse organise un grand nombre d'événements autour de la formation :

● Le Forum de l'orientation et des Métiers

au moment des inscriptions sur Parcoursup avec divers partenaires : la Faculté des métiers, la Mission Locale, le CIO, l'Armée de Terre, de l'Air, La Poste, des CFA,.... Afin de maintenir le lien durant la crise sanitaire, le Forum de l'Orientation s'est tenu en 100% en digital en janvier 2021 sur 3 jours.

- Au printemps, le **forum « jobs d'été »**.



Forum de l'association des métiers

- Des ateliers « Parcoursup » sont organisés chaque année pour aider les jeunes et les parents.



Informatique

Le premier chantier d'insertion de taille de pierre en France

La Ville a lancé depuis le 6 septembre un chantier d'insertion pour rénover une façade de la Maison des arts, dégradée par des actes d'incivilité, et prévenir les dégradations du patrimoine par des actions pédagogiques sur site. Le montage du projet a été accompagné, validé et subventionné par des partenaires institutionnels tels que la DIRECTTE et le dispositif DLA, Pôle Emploi, La Mission Locale et la Politique de la Ville (Agence nationale de la Cohésion Sociale, Conseil départemental) et la Ville de Brunoy.

L'Association locale Auxigène agréée ACI (Ateliers et Chantiers d'Insertion) est mandatée par la Ville pour mener à bien ce projet. Le chantier va durer six à huit mois. Sept personnes éloignées de l'emploi de plus de 18 ans, dont trois en situation de handicap et habitant majoritairement dans le Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville de Brunoy ont été sélectionnées pour ce chantier. Elles sont encadrées par un tailleur de pierre professionnel et un encadrant social.

C'est le premier chantier d'insertion de taille de pierre lancé en France. Espérons que cela suscitera des vocations pour un métier à forte employabilité, bien rémunéré et avec une forte demande, par exemple la restauration de nombreux bâtiments parisiens en prévision des JO 2024 de Paris !

2 – SANTÉ DE LA POPULATION

Depuis le début de la crise sanitaire, la municipalité a été proactive dans la prévention et le dépistage de la Covid.

- Fort de la professionnalisation du service d'accueil en Mairie, la Ville a pu ouvrir dès janvier un centre de vaccination. Elle reçoit aujourd'hui plus de 2500 RDV par semaine. Fin décembre 2021, plus de 80 000 injections avaient été réalisées. Le centre fonctionne toujours et recueille un niveau de satisfaction élevé.



Centre de vaccination communal

- Organisation de boitage pour la distribution de masques en tissu offerts par le département et la commune pour l'ensemble des habitants.
- Campagne d'appels téléphoniques par les agents municipaux aux seniors et aux membres du CCAS pendant le 1^{er} confinement pour lutter contre l'isolement.

- Journée de dépistage en septembre menée par l'ARS pour faire des tests antigéniques pour les Brunoyens et les habitants des communes alentour.

- Journée de dépistage menée avec des infirmières dans des structures municipales sur trois points de la Ville.

- Centre de vaccination éphémère au Trait d'Union sans RDV en septembre.

La Ville souhaite mener une politique de santé volontariste en favorisant l'installation et le maintien des praticiens. La Ville les accompagne dans leurs projets d'installation : recherche de locaux et des subventions possibles par les institutions publiques (ARS, région Île-de-France,...).

En 2018, la Ville a réussi à sanctuariser des médecins en centre-ville en ouvrant un **cabinet médical** dans des locaux vacants du centre commercial de Talma. Elle a loué des locaux pour en faire un cabinet médical avec deux infirmiers, deux généralistes, un dentiste et deux cardiologues.

Il est prévu de créer deux pôles médicaux supplémentaires sur le mandat, un au Nord et un au Sud de la Ville pour assurer un meilleur maillage.



La Parenthèse



Seniors à La Parenthèse

Pour les seniors, la maison de l'amitié, **La Parenthèse**, est un espace convivial de 205m² situé Impasse de la Mairie. Elle accueille les Brunoyens à partir de 60 ans. Divers ateliers sont proposés dans un espace climatisé avec, en matinée, une programmation d'accompagnements et d'aides pour faciliter leurs démarches avec un Service d'information et d'Accompagnement des seniors (SIAS) et l'après-midi, des ateliers récréatifs.

La Ville souhaite également créer un **conseil consultatif de la Santé, avec le soutien de l'ARS**, afin de travailler de manière collégiale une politique santé avec les différents acteurs de la santé. Plusieurs parties prenantes ont déjà répondu à cette annonce, telles que la clinique de jour « Les Jardins de Brunoy », l'EHPAD Gutierrez, des généralistes, des infirmiers, des pharmaciens,...

La Ville poursuivra aussi ses actions de prévention auprès des jeunes et les étendra à l'ensemble de la population.

La Ville a mené des actions de **prévention au VIH Sida** avec l'organisme régional Île-de-France Prévention Santé Sida. Elle a participé à la journée internationale de lutte contre le VIH le 1^{er} décembre 2019, sur le parvis de la gare, et elle était partenaire de l'évènement de la « Boucle du Ruban Rouge ».

Pour ce faire, elle collabore avec le lycée Talma et en particulier les membres du conseil de Vie lycéenne (CVL) et la classe STMG qui participent aux actions de prévention, organisées par la Ville et ses partenaires. À noter que des présen-

vatifs sont disponibles gratuitement au PIJ. La Ville a identifié des événements de santé / journées de sensibilisation nationales ou internationales sur lesquels elle souhaite mener des actions de prévention : Octobre Rose, Mois sans Tabac, *Dry January*, journée de lutte contre le cancer, journée du sommeil, journée de l'Alimentation,...

La Ville souhaite également monter un café des aidants et des actions de préventions sur la nutrition, le sommeil, le bien-être physique et psychique, les addictions, travailler sur la Santé Environnementale et développer des actions en lien avec le Sport Santé pour les personnes atteintes de maladies chroniques.



Octobre rose

Promouvoir une alimentation durable, locale et de qualité

- **2100 repas** sont servis quotidiennement dans les cantines de Brunoy, soit **300 000 repas par an**.
- Le nouveau marché de restauration scolaire depuis le 13 juillet répond aux critères EGALIM (50 % de produits durables, dont au moins 20 % de produits biologiques). Dans le cadre de l'offre actuelle de restauration scolaire, **50 % de l'offre est durable**, c'est-à-dire d'origine bio et/ou locale, sur les composantes des repas.
- **Du bio tous les jours** et 2 repas 100% bio sont proposés dans le mois. La totalité des fruits non épluchés sont bio (pommes, poires, oranges, clémentines) et une soupe maison est proposée une fois par mois.
- Tous les poissons sont issus de la pêche durable (Marine Stewardship Council),
- Une viande label rouge est servie deux fois par mois.
- 4 à 5 produits locaux sont servis par mois. Les viennoiseries et le pain sont livrés par un boulanger de la ville.

M. Le Maire a exprimé le souhait de revoir l'offre de restauration scolaire. La Ville évalue en ce moment la faisabilité de mutualiser au sein de l'agglomération, une cuisine centrale en allant plus loin que les dispositions de la loi EGALIM, et en travaillant sur la proximité des denrées alimentaires.



École du Chêne, table de tri

Une étude est en cours avec les autres villes de l'agglomération afin d'évaluer comment optimiser la diversité des ingrédients (viande, légumes et fruits) en bio au sein des écoles, de limiter l'empreinte carbone des aliments et des transports et de veiller à bonne application de la Loi Egalim.

3 – RENFORCEMENT DE LA COHÉSION SOCIALE ET SOUTIEN AUX PLUS VULNÉRABLES

Un Directeur des solidarités est en cours de recrutement afin de venir épauler les services agissant sur le terrain, le Centre Communal d'Action Sociale, les médiateurs de la Ville, le service Politique de la Ville et le centre social Trait d'Union.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un service communal d'écoute, de conseil, d'information et d'assistance. Il accompagne les plus fragiles dans différents domaines : logement, épicerie sociale, RSA, prévention des situations d'endettement, hygiène de l'habitat, handicap... et il a en charge l'instruction des demandes d'aides sociales. Différentes aides et prestations peuvent être proposées en fonction de la situation (ressources, sociale, familiale,..) de chacun.

L'épicerie sociale, gérée par le CCAS en lien avec les associations locales, est un lieu où les personnes en difficulté peuvent se procurer de la nourriture à moindre prix. Les bénéficiaires sont admis, sur dossier, par le CCAS sous condition de ressources. Ils peuvent acheter librement et à un prix plus conforme à leur budget (10% de la valeur marchande du produit) des

produits alimentaires, d'hygiène et d'entretien, pour une durée limitée dans le temps. Au-delà de l'aide alimentaire, l'objectif de l'Épicerie Sociale est d'avoir un accompagnement complet qui permet aux personnes de connaître les différents dispositifs d'aide existants (maison des solidarités, CCAS,...).



L'épicerie sociale

La Ville gère aussi le portage de repas à domicile *via* un prestataire pour une cinquantaine de bénéficiaires seniors rencontrant des difficultés pour préparer leur repas. En fonction de leurs besoins, les seniors peuvent demander des repas 7 jours/7, midi et soir, y compris les jours fériés. Les bénéficiaires s'acquittent d'un tarif par repas selon leur quotient de ressources.

La Ville contribue au versement d'aides sociales facultatives : une commission se réunit chaque semaine afin d'étudier

les ressources des demandants et fournir une aide financière d'urgence, comme la prise en charge d'un loyer, d'une facture énergétique,... Elle contribue à hauteur de 50K€ par an par la remise de chèques d'accompagnement personnalisé pour aider les familles le plus dans le besoin.

Au-delà de l'aide financière, le souhait de la municipalité est de faire de l'accompagnement social pour lever les difficultés et aider les personnes en fragilité.

Le Centre social et culturel le "Trait d'Union" situé au cœur du quartier prioritaire des Hautes-Mardelles, rassemblant 3 200 habitants, est reconnu, avec le futur Espace France Service, comme l'équipement public de référence du quartier. C'est un lieu d'échange et de convivialité. Il propose, entre autres, des ateliers de créations (mosaïque,...), ateliers de liens sociaux et/ou familiaux (bébéthèque, ateliers de parole pendant le Covid), ateliers de sensibilisation à l'environnement (atelier zéro déchet), des ateliers socio linguistiques et des sorties ludiques.

Le brunoylien

Une plateforme de mise en lien de bénéficiaires et de bénévoles a été créée par la Ville en mars 2020, c'est un réseau de solidarité dont l'objectif est de rassembler et coordonner l'ensemble des initiatives privées ou individuelles de solidarité. Il regroupe aujourd'hui près d'une centaine de bénévoles. Le brunoylien met des Brunoyens qui veulent être acteur et actrice du lien social dans leur ville avec des personnes demandeuses d'aide diverses, aides aux commissions, balades des animaux domestiques, promenades... Bénéficiaire ou bénévole, vous pouvez vous inscrire sur le site ou auprès du CCAS au 01 69 39 97 48 ou au 01 69 39 89 09.



4 – ACCÈS À L'ÉDUCATION, LA CONNAISSANCE, LA CULTURE ET LE SPORT

Vie culturelle et associative

Brunoy dispose d'un patrimoine culturel important. Le musée Robert Dubois-Corneau, labellisé "Musée de France", permet de sensibiliser le public à l'histoire de Brunoy et de la Vallée de l'Yerres dès le XVIII^e siècle. La Maison des arts Le Réveillon, propose des activités artistiques et culturelles pour tous, de la poterie, au théâtre, en passant par la musique, le mime, la céramique et des cours de langue. Elle accueille également le musée numérique, lieu innovant et connecté qui, grâce à son écran géant et ses quinze tablettes numériques, permet d'accéder virtuellement à une collection de 5000 œuvres numérisées. Ces œuvres sont issues de douze institutions culturelles dont le Louvre, le château de Versailles, le musée Picasso, le musée du Quai-Branly, l'Institut du monde arabe, l'Opéra-Bastille et la Philharmonie de Paris.

La Ville accueille aussi Le Conservatoire à Rayonnement Départemental (CRD) du Val d'Yerres et le théâtre de Brunoy.

S'agissant du soutien aux associations, la Ville offre un total de dotation de 100K€ en subvention pour l'ensemble des associations brunoyennes qui présentent un

dossier. Leur liste est disponible sur le site de la Ville.

L'accueil du café associatif (le Zef) dans les locaux du Moulin de la Gallette illustre parfaitement la volonté de la ville de conjuguer sauvegarde du patrimoine et création de nouveaux lieux de convivialité. Le Zef a d'ailleurs reçu le Prix territorial d'or, Trophée d'or du lien social. À noter aussi que c'est le premier café associatif de l'Essonne à avoir ouvert ses portes en mars 2018.

Comme chaque année le Forum des Associations remporte un franc succès. Plus de 80 associations étaient réunies dans le Parc de la Maison des arts. Animations, présentations, inscriptions... de quoi bien préparer l'année!



Forum des associations



L'École Municipale des Sports (EMS)

La Ville organisera, en juin 2022, les Folies de Brunoy, un évènement sur l'histoire de la Ville. C'est une démarche entièrement participative car les clés du projet sont données aux associations brunoyennes, aux écoles et aux habitants pour créer du lien autour d'un évènement festif et collaboratif.



Musée © C. Pinjon

Accès au sport pour tous

La Ville dispose de sept lieux d'activités sportives (gymnases, dojo, stades, cours de tennis,...). Elle accueille également un espace de street work out, c'est-à-dire un espace d'entraînement de plein air, pour pratiquer un entraînement physique sur des agrès.

L'accès aux infrastructures sportives est facilité à tout type de public, sur le temps scolaire et péri-scolaire avec l'École

Municipale des Sports (EMS), et pour les seniors et les adultes dans le cadre de pratiques associatives.

La Ville facilite aussi l'accès au sport pour tous, en adaptant sa tarification par rapport au quotient familial pour l'accès à l'École Municipale des Sports (EMS) et à l'offre de vacances sportives.

La Ville prévoit la construction d'un **nouveau dojo** pendant la mandature. Cet espace permettra de rapprocher les acteurs sportifs de la Ville. Ce sera un espace inclusif, ouvert à tous, aussi bien les personnes handicapées, que les habitants dans le cadre de leurs pratiques sportives individuelles et en club.

Projet Handisub d'accompagnement à la plongée sous-marine pour des enfants

Dans le cadre d'un projet de découverte du monde subaquatique à l'adresse de jeunes en situation d'handicap, la Mairie de Brunoy a accompagné les associations, ADES - I.M.E les Vallées, ALTERITE - I.M.E la Cerisaie et le Club de plongée Neptune Club Brunoy, à élaborer un projet de formation à la plongée sous-marine pour des enfants déficients mentaux. Le projet a débuté le 24 septembre.

Trois types d'activités seront proposés, « à la surface » pour la découverte et préparation du matériel, « sous l'eau » pour l'apprentissage des gestes techniques et, sous forme d'ateliers ludiques découverte et protection de la vie sous-marine. Pendant un an, huit adolescents des IME la Cerisaie

et les Vallées âgés de 14 à 18 ans vont ainsi découvrir la plongée sous-marine, avec des moniteurs fédéraux bénévoles du club, diplômés, qualifiés pour l'accueil d'un public en situation de handicap et licenciés à la FFESSM. La Mairie a attribué une subvention pour aider à l'acquisition de matériel.

Nous remercions la direction des sports de l'agglomération VYVS et l'UCPA pour l'allocation d'un créneau à la fosse de plongée de la piscine des Sénarts.



5 – QUALITÉ DES SERVICES ET RELATIONS AUX USAGERS

M. Le Maire a émis le souhait dès 2017, que chaque administré reçoive la même qualité de réponse à sa demande faite en Mairie quel que soit le canal utilisé (déplacement en mairie, téléphone, email, courrier). Il a alors été décidé de travailler à la mise en place d'un **guichet unique**, guichet qui a vu le jour dès 2019.

La Ville souhaite candidater pour le label Qualiville en 2022 afin d'avoir un haut niveau d'exigence dans sa relation de service aux populations, et de viser le meilleur niveau de qualité de services pour ses habitants.

Grâce au guichet unique, une plateforme famille a été mise en place sur Internet pour régler les prestations et la Ville a accrue sa présence physique pour accueillir les Brunoyens. Les conseillers relations usagers couvrent un spectre très large de sujets traités. Ils sont là pour vous fournir un premier niveau de service avant de vous transférer vers le service dédié si nécessaire.

Au printemps, le guichet de La Poste Monsieur au Sud de la Ville sera repris par la Ville pour en faire une **agence postale communale**. Ce guichet propose-

ra en sus de l'activité traditionnelle d'envoi de courriers postaux, l'offre de services administratifs disponibles en mairie et les services d'accès au droit. Par ailleurs le Pôle de Services Publics (PSP) devient un Espace France Service. La Ville va obtenir le Label France Service pour coordonner l'ensemble des services de l'État présent, la CAF, la CPAM, La poste, en plus de ses services usuels d'état civil.

Ainsi l'accueil des Brunoyens pourra se faire sur trois sites de la Ville, pour renforcer la proximité et la qualité de service.

Hors période Covid, la Ville a également souhaité augmenter ses plages horaires d'ouverture pour permettre à tous, compte tenu de ses propres contraintes horaires liées à la conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale, de pouvoir se rendre en mairie, le jeudi dès 7h30 et le mardi soir jusqu'à 19h.

6 – SENSIBILISATION À L'ÉCO-SOCIO CITOYENNETÉ

“Apprendre à Porter Secours” : Formation aux gestes de premier Secours

Tous les enfants des classes de CM2 de Brunoy vont bénéficier d'une formation aux gestes de Premier Secours cette



Accueil en mairie

année. La sensibilisation d'une durée de deux heures sera organisée avec la Croix Blanche, association agréée par la Sécurité Civile. L'objectif est de développer des comportements pour assurer sa sécurité et celles des autres, et participer à la **formation de citoyens responsables**.

Sensibilisation à l'environnement et à la biodiversité

La Ville propose tous les ans, lors de la **fête de la Ville**, divers stands afin de sensibiliser les visiteurs à la connaissance et la prévention de leur environnement. Ainsi, le service des espaces verts va à la rencontre des habitants, en apportant conseils, échanges et organise des ateliers de rempotage auprès des enfants.

Le SYAGE et le Muséum national d'histoire naturelle, sensibilisent les Brunoyens à la gestion de l'Yerres, à sa faune et sa flore. L'apiculteur des Ruchers de Sénart y intervient aussi avec une ruche pédagogique. Depuis 2019, des visites commentées sont organisées par les jardiniers de la Ville pour les enfants des écoles de la commune, au Jardin des sens, au verger et à la propriété Charrière.

La Ville accompagne par ailleurs tous les projets des établissements scolaires en faveur du développement durable. Depuis 2011, elle participe activement à la création et à l'entretien des potagers

dans les écoles, potagers de pleine terre, ou confectionnés à l'aide de palettes.

Chaque année la Ville fournit aux écoles des plantes aromatiques, des plants de légumes et des graines potagères.

Les agents de la Ville interviennent sur demande dans les écoles.

Les enfants de l'école des Mardelles ont par exemple été sensibilisés à la préservation de la ressource en eau.

L'école de la Sablière est la première école de la Ville à avoir obtenu en septembre 2020 le label E3D (École en Démarche de Développement Durable) de niveau 1, pour son potager en permaculture. Notons également la participation de l'école maternelle Robert-Dubois au concours des écoles fleuries, pour son projet de prairie mellifère et d'hôtel à insectes. À l'école Talma, c'est un potager de pleine terre de 27 mètres linéaires qui a été réalisé, suivi en 2019 par la plantation de 180 mètres linéaires de charmilles et l'engazonnement de 185m² du talus de l'école de la Vigne des Champs.

En 2021, les élèves de l'école des Ombrages et de l'école Talma, ont participé à la création du potager place de la mairie.

« *La ville accompagne tous les projets des établissements scolaires en faveur du développement durable.* »



Fête de la nature



Création du potager, place de la mairie

7 – PRÉVENTION ET VALORISATION DES DÉCHETS

Déchets

La gestion des déchets est assurée par un syndicat intercommunal, le SIVOM, à la pointe dans la gestion des déchets. Il prend en charge la collecte de trois flux : ordures ménagères, emballages et déchets verts en porte à porte. La gestion du verre est aujourd'hui gérée par des bornes de collecte. La Ville a conscience que ce n'est pas optimal avec la mise à disposition de

30 bornes à Brunoy pour la collecte du verre, soit une borne pour 450 habitants. Une solution est aujourd'hui recherchée pour améliorer la collecte et le recyclage du verre, sans toutefois devoir augmenter la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Les collectifs de la Ville et quelques établissements bars et restaurants sont aujourd'hui équipés pour la collecte du verre.

Depuis l'été 2020, une expérimentation de tri sélectif a été mise en place sur l'île de Brunoy, avec l'installation de poubelles jaunes et vertes. L'objectif est d'inciter les gens à jeter leurs déchets dans les poubelles. Cette expérimentation vise à s'étendre dans l'ensemble des parcs de la Ville dès 2022 et dans le centre-ville. La municipalité défend l'idée d'une déchetterie supplémentaire avec la commune d'Épinay, plus proche de Brunoy. Le SIVOM propose la mise à disposition de bacs de composts à prix coûtant pour la population.

Un maître composteur du SIVOM est également disponible pour former les habitants et organiser des apéros et des cafés compostage.

Opération de nettoyage citoyen

La Ville soutient toutes les initiatives citoyennes de ramassage des déchets. Elle participe à l'opération «ville propre» qui permet le nettoyage à pied avec les citoyens bénévoles de plusieurs quartiers de la Ville (Pyramide, Bords de l'Yerres et Mardelles). Organisée par l'agglomération Val d'Yerres Val de Seine, l'Office Nationale des Forêts, les SIREDOM, le SIVOM et le Conseil Départemental de l'Essonne, l'opération citoyenne « forêt propre » a pour but de nettoyer les abords de la RN6, de la station BP à Montgeron



Participation à l'opération « ville propre »

jusqu'au croisement de la Nationale 6 et de la Départementale 50 à Brunoy. Des pincettes et sacs sont mis à disposition pour assurer un ramassage des déchets en respectant les règles d'hygiène ■

PROJETS DE LA MANDATURE : OFFRIR LES MEILLEURS SERVICES AUX BRUNOYENS

- *Ouverture de deux pôles médicaux dans le quartier Nord et le quartier Sud*
- *Nouvelle offre de restauration scolaire plus qualitative et respectueuse de l'environnement*
- *Accompagnement des écoles dans la labélisation E3D*
- *Création d'un nouveau dojo*
- *Ouverture de la Maison France Service Hautes Mardelles et de l'agence postale communale sur le quartier Sud « Espace Monsieur »*
- *Création d'un passeport citoyen*
- *Obtention du label Qualiville d'accueil du public.*





Rédaction et contenu : Ville de Brunoy et BonSens Conseil | www.bonsensconseil.fr
Conception graphique : Denis Desailly | BonSens Conseil